



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-006-2022-02

PUBLIÉ LE 2 FÉVRIER 2022

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France /

IDF-2022-02-01-00004 - Arrêté DRIEAT-IdF n° 2022-0088 du 1er février 2022 modifiant l'arrêté DRIEE-IF n°2020-102 portant désignation des membres du comité technique de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (2 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

IDF-2022-02-01-00004

Arrêté DRIEAT-IdF n° 2022-0088 du 1er février
2022 modifiant l'arrêté DRIEE-IF n°2020-102
portant désignation des membres du comité
technique de la direction régionale et
interdépartementale de l'environnement et de
l'énergie d'Île-de-France



ARRÊTÉ DRIEAT-IdF n° 2022-0088

Modifiant l'arrêté DRIEE-IF n°2020-102

portant désignation des membres du comité technique de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

**La directrice régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
- Vu décret n° 2021-261 du 15 mars 2021 relatif à la direction régionale interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;
- Vu l'arrêté du 18 mai portant création des comités techniques au sein des services du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion sociale ;
- Vu l'arrêté du 18 décembre 2018 fixant la composition du comité technique de la DRIEE auquel le CHSCT apporte son concours, sur les matières relevant de sa compétence (articles 37 et 48 du décret susvisé du 28 mai 1982 modifié) ;
- Vu l'arrêté ministériel du 12 mars 2021, portant nomination d'Emmanuelle Gay, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports ;
- Vu l'arrêté IDF-2021-03-29-00020 du préfet de région Île-de-France du 29 mars 2021 portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports ;
- Vu l'arrêté ministériel du 7 avril 2021 relatif au maintien de la compétence de comités techniques de service et de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de service à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;
- Vu la décision n° DRIEAT-IDF-2021-0116 du 29 avril 2021 relative au maintien de la compétence du comité technique spécial hors DIRIF et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial hors DIRIF de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France ;
- Vu le procès-verbal des élections du 06 décembre 2018, en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE) ;
- Vu la demande du 25 janvier 2022 de l'organisation syndicale CGT proposant de remplacer M. Laurent BROUDISSOU par Mme Charlotte DIANOUX, suivante sur la liste FNEE CGT / FSU ;

Sur proposition de la secrétaire générale,

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté DRIEE-IdF n°2020-102 de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France du 1^{er} juillet 2020 portant composition du Comité Technique est modifié comme suit concernant la représentation pour la CGT :

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Organisations syndicales	Membres titulaires	Membres suppléants
FO	Alain THIVONE	Chantal ADAMSKI
	Vincent PIERRON	Patrick AGUT
	Josiane ANGE	Vincent ROLLAND
	Anabel LAHOZ	Rémi FOUQUET
	Julien CHERUBIN	Stéphanie THIVONE
	Jean-Luc PERCEVAL	Claire TOURNANT
CGT-FSU	David FLATISCHLER	Charlotte DIANOUX
	Olga SCHANEN	Jérôme GAY
UNSA	Stéphane DESVANT	Marc VALENTE

Article 2 : La secrétaire générale de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement, de l'environnement et des transports d'Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté à compter de son entrée en vigueur le 1^{er} février 2022.

Paris, le 1^{er} février 2022

La directrice régionale et Interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France

signé

Emmanuelle GAY